

Chap. 1 - 10 AOUT 1792 : LA CHUTE DE LA MONARCHIE ET LE BASCULEMENT VERS UNE REPUBLIQUE REVOLUTIONNAIRE

Etape 1 : Récit de ce qui s'est passé le 10 août à partir de l'analyse des documents (prise de notes au cours de l'analyse orale)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Consignes pour l'étape 2 :

- Constituez un groupe de 4 personnes
- Votre groupe dispose de cartes de 4 types : « événement », « définition » (les mots grisés correspondent aux notions du chapitre à maîtriser plus particulièrement), « personnage » et « lieu ».
- Utilisez ces cartes pour répondre aux questions. Chaque membre du groupe doit noter les réponses sur sa feuille car elles constitueront la trace écrite de cette leçon (même si vous travaillez en groupe pour trouver les réponses).

NOM :

Prénom :

Classe :

Exercice 1 : Retracer le cours des événements

A/ Replacez les cartes « événement » dans un ordre chronologique puis complétez la frise ci-dessous (date et nom de l'événement)



B/ En groupe, déterminez quel est selon vous l'événement le plus déterminant pour expliquer la chute de la monarchie le 10 août 1792. Justifiez votre réponse.

Exercice 2 : replacer l'événement dans l'histoire de la Révolution française de 1789 à 1793

- Associez à chaque carte « événement » une carte « définition », une carte « lieu » et une carte « personnage ». En lisant le texte de ces cartes, vous trouverez des indices vous permettant d'associer ces cartes entre elles.
- Grâce aux informations contenues dans ces cartes et aux documents complémentaires, vous pourrez rédiger la leçon avec vos propres mots soit en continuant de travailler en groupe, soit individuellement.

Justifiez la phrase suivante : « La journée du 10 août 1792 marque une rupture dans l'histoire de la Révolution » (elle change tout et il n'est plus possible de revenir en arrière). Montrez tout d'abord que la relation entre les Français et le roi se dégrade progressivement de 1789 à 1792, puis qu'en 1792-1793 la chute de la monarchie est brutale.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

| | | | |
|--|--|---|---|
| <p>Événement</p> <p>5 mai 1789</p> <p>Ouverture des Etats Généraux : une assemblée de députés élus par les Français par ordre (noblesse / clergé / tiers Etat) à la demande du roi Louis XVI</p> <p>Ils sont réunis pour voter une réforme fiscale de la France pour remédier au déficit de l'Etat : vote d'un nouvel impôt.</p> <p>Auparavant, les Français avaient rédigé des cahiers de doléances.</p> | <p>Définition</p> <p>Monarchie absolue</p> <p>Régime politique dans lequel le roi a tous les pouvoirs : législatif (faire les lois et décider le budget), exécutif (faire exécuter les lois) et judiciaire (sanctionner ceux qui n'obéissent pas à ses décisions).</p> <p>C'est le régime politique en France depuis Louis XIV.</p> <p>Les Français sont les sujets du roi.</p> | <p>Personnage</p> <p>Louis XVI</p> <p>Roi de France depuis 1774.</p> <p>Il doit faire face à une situation financière grave de l'Etat. Il tente plusieurs solutions mais n'arrive pas à les imposer.</p> <p>Les Français aiment bien ce roi mais le considèrent comme trop faible et trop indécis.</p> | <p>Lieu</p> <p>Versailles</p> <p>Résidence des rois de France de 1664 à 1789. C'est aussi le lieu d'où la France entière est gouvernée. C'est là que s'ouvrent les Etats Généraux en mai 1789.</p> |
| <p>Événement</p> <p>20 juin 1789</p> <p>Serment du Jeu de Paume</p> <p>« Nous jurons de ne jamais nous séparer... et de nous réunir partout où les circonstances l'exigent jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie sur des fondements solides »</p> | <p>Définition</p> <p>Constitution</p> <p>Texte qui fixe les règles du fonctionnement politique.</p> <p>Dans une monarchie constitutionnelle, le roi n'a plus un pouvoir absolu mais le pouvoir législatif (voter les lois et le budget) est confié à une assemblée élue par des citoyens. Le roi conserve le pouvoir exécutif.</p> | <p>Personnage</p> <p>Assemblée Nationale</p> <p>Le 19 juin 1789, 578 députés du Tiers Etat, rejoints par des députés du clergé, décident de former une assemblée nationale.</p> <p>Le Tiers Etat ce sont tous les Français qui ne sont pas nobles ou membres du clergé : paysans pauvres, artisans, ouvriers mais aussi médecins, avocats, banquiers, commerçants, ...</p> | <p>Lieu</p> <p>Salle du Jeu de Paume</p> <p>Salle construite à Versailles en 1686 pour les besoins de la cour (le jeu de paume est l'ancêtre du tennis).</p> <p>Elle sert de lieu de réunion improvisé pour les députés du Tiers Etat et c'est là qu'ils prêtent serment.</p> <p>Depuis 1880 elle est un musée commémorant cet événement de la Révolution.</p> |

| | | | |
|---|--|---|---|
| <p>Événement</p> <p>14 juillet 1789</p> <p>Prise de la Bastille</p> <p>Le gouverneur de la Bastille refuse de livrer la Bastille à la foule, une fusillade éclate et fait une centaine de morts.</p> | <p>Définition</p> <p>Révolution</p> <p>Changement rapide, brutal et très important à la fois au niveau du pouvoir politique et de l'organisation de la société</p> | <p>Personnage</p> <p>Camille Desmoulins</p> <p>Avocat à Paris et ami de Robespierre.</p> <p>Le 12 juillet 1789, il monte sur une table dans les jardins du Palais Royal et raconte à la foule que des troupes armées s'apprêtent à massacrer les Parisiens pour mettre fin à la Révolution et rendre le pouvoir absolu au roi Louis XVI.</p> <p>Le 14 juillet il partit à la « prise de la Bastille »</p> | <p>Lieu</p> <p>Bastille</p> <p>Forteresse transformée en prison. En 1789 elle n'abrite que 7 prisonniers.</p> <p>Surtout, elle abrite des réserves de poudre. Le peuple parisien s'est emparé de fusils aux Invalides pour se défendre en cas d'attaque de Paris par des troupes armées (allemandes) proches de la capitale, mais il a besoin de poudre pour se servir de ces fusils.</p> |
| <p>Événement</p> <p>4 août 1789</p> <p>Abolition des privilèges</p> | <p>Définition</p> <p>Privilèges</p> <p>Droits que possèdent les nobles et membres du clergé, contestés par les membres du Tiers Etat.</p> <p>Par exemple, seuls les nobles ont le droit de chasser, seuls les nobles peuvent être officiers dans l'armée (même s'ils sont de mauvais chefs). Surtout ils ne payent pas les impôts directs qui écrasent le Tiers Etat.</p> | <p>Personnage</p> <p>Le Chapelier</p> <p>Avocat à Rennes, élu député du Tiers Etat aux Etats Généraux, puis membre du club des Jacobins.</p> <p>Il préside la séance du 4 août puis présente au roi les décrets votés cette nuit-là, dont l'adoption du drapeau tricolore bleu-blanc-rouge et l'abolition de la noblesse.</p> <p>Il est surtout célèbre dans l'histoire pour une loi de juin 1791 qui interdit aux citoyens d'une même profession de créer une association (donc un syndicat notamment).</p> | <p>Lieu</p> <p>Club des Jacobins</p> <p>Un club est un lieu où des hommes (ou des femmes) se réunissent pour discuter politique. Pour y entrer il faut payer une cotisation annuelle et être accepté par les autres membres.</p> <p>Le club des Bretons (à l'origine de nombreuses décisions prises par l'Assemblée en 1789) s'installe dans l'ancien couvent des Jacobins rue Saint Honoré (Paris).</p> |

| | | | |
|--|---|--|--|
| <p>Événement</p> <p>26 août 1789</p> <p>Déclaration des droits de l'homme et du citoyen</p> | <p>Définition</p> <p>Egalité devant la loi</p> <p>La loi est la même pour tous. La peine en fonction de ce que l'on a fait et non plus en fonction de sa naissance. Par exemple, à partir de 1789 tous les condamnés à mort sont guillotisés, qu'ils soient nobles ou membres du Tiers Etat, qu'ils soient des hommes ou des femmes. Egalité devant la loi implique aussi une égalité devant l'impôt. C'est un des droits de l'homme les plus importants aux yeux des Français en 1789.</p> | <p>Personnage</p> <p>Condorcet (marquis de)</p> <p>Mathématicien et philosophe. Aristocrate libéral, il participe à la révolution où il défend des droits tels que le droit à l'instruction (permettre aux enfants pauvres d'aller à l'école) ou les droits des femmes. Mais il est peu écouté et sera même jugé et condamné comme « ennemi de la République » en 1794.</p> | <p>Lieu</p> <p>Salle du Manège</p> <p>Située à l'angle de la rue de Rivoli et de la rue de Castiglione aujourd'hui (elle a été détruite en 1802). C'est une salle proche du palais des Tuileries. C'est là que siège l'assemblée constituante qui rédige la future constitution de la France et qui vote les dix-sept articles de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.</p> |
| <p>Événement</p> <p>20 juin 1791</p> <p>Fuite à Varennes : le roi tente de fuir à l'étranger avec sa famille mais il est reconnu à la frontière et ramené à Paris devant une foule hostile.</p> | <p>Définition</p> <p>Souveraineté nationale</p> <p>Principe juridique qui établit que tous les pouvoirs viennent du peuple. Le peuple choisit des représentants qui gouvernent en son nom et dans l'intérêt de la nation. Il peut aussi participer directement à la vie politique, par exemple en écrivant des pétitions. Après l'épisode de la fuite à Varennes, les Français ne font plus confiance au roi pour gouverner dans l'intérêt de la nation.</p> | <p>Personnage</p> <p>Marie Antoinette</p> <p>Reine de France, originaire du Saint-Empire germanique. Les Français ne l'aiment pas : ils la jugent trop dépensière, frivole et la soupçonnent d'avoir de nombreux amants, dont le baron de Fersen qui l'aide à fuir Paris avec sa famille en juin 1791. On la soupçonne de comploter avec la cour de Vienne (sa famille) pour influencer les décisions de son mari Louis XVI et préparer une attaque contre la France.</p> | <p>Lieu</p> <p>Varennes</p> <p>La famille royale s'est enfuie de Paris dans la nuit et roule vers la frontière et la forteresse de Montmédy, un des bastions de la résistance contre la révolution. Mais elle est arrêtée à Varennes en Lorraine.</p> |

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p>Événement</p> <p>10 août 1792</p> <p>Chute de la monarchie</p> | <p>Définition</p> <p>Sans Culotte</p> <p>Parisiens qui agissent souvent violemment comme lors de la journée du 10 août ou en septembre 1792 quand des prisonniers sont massacrés dans leurs cellules. Hommes et des femmes, souvent des artisans, particulièrement sensibles à la hausse des prix et qui veulent surtout plus d'égalité. Ils portent un bonnet rouge, un pantalon long (et non une culotte, pantalon court qui s'arrête aux genoux),</p> | <p>Personnage</p> <p>Danton</p> <p>Avocat très actif dans la Révolution dès 1789. Il est convaincu qu'il faut en finir avec la monarchie, même constitutionnelle, et participe à l'organisation de la journée du 10 août. Il obtient la déchéance du roi (donc la fin de la monarchie) et devient ministre de la justice. Il laisse faire les massacres de septembre 1792.</p> | <p>Lieu</p> <p>Tuileries</p> <p>Palais, inhabité depuis un siècle, mais où la famille royale est contrainte de s'installer à partir de 6 octobre 1789 (les Parisiens peuvent ainsi les surveiller mieux qu'à Versailles). La foule envahit le Palais une première fois le 20 juin 1792. Le 10 août 1792 la famille royale doit s'enfuir et se réfugier à l'Assemblée nationale pendant que la foule saccage les Tuileries.</p> |
| <p>Événement</p> <p>20 septembre 1792</p> <p>Bataille de Valmy</p> | <p>Définition</p> <p>Nation</p> <p>Ensemble politique formé par l'ensemble des citoyens d'un pays. Ces citoyens sont solidaires (en particulier quand la patrie est « en danger » car attaquée par des ennemis étrangers) et partagent les mêmes valeurs (comme liberté, égalité, souveraineté nationale)</p> | <p>Personnage</p> <p>La Fayette (marquis de)</p> <p>Héros français de la guerre d'Indépendance américaine. Il siège aux Etats Généraux comme élu de la noblesse, puis il commande la Garde Nationale mais échoue à maintenir l'ordre lors des émeutes parisiennes. Après le 10 août 1792, il se livre aux Autrichiens pour échapper à une possible exécution en France, donc ce n'est pas lui mais Dumouriez qui mène les armées française au combat en septembre.</p> | <p>Lieu</p> <p>Valmy</p> <p>L'armée prussienne (allemande) arrive dans le Nord de la France (en Argonne). Dumouriez, le chef de l'armée française, décide de lui couper la route à Valmy. Les Français se battent en criant « vive la nation ! » et réussissent à repousser l'invasion prussienne. Des nombreuses troupes chantent la <i>Marseillaise</i> (composée en avril 1792) lors des batailles contre les ennemis européens et même les Parisiens le 10 août</p> |

| | | | |
|---|---|---|---|
| <p>Événement</p> <p>21 septembre 1792</p> <p>Abolition de la monarchie et proclamation de la Première République</p> | <p>Définition</p> <p>République</p> <p>Régime politique dans lequel le pouvoir exécutif n'est pas héréditaire (comme c'était le cas pour les rois) Dans ce type de régime tous sont soumis aux mêmes lois</p> | <p>Personnage</p> <p>Saint-Just</p> <p>Juriste connu pour ses écrits et ses discours violents lors de la révolution, il joue un rôle majeur dans la mise en accusation du roi et l'abolition de la monarchie. « Tout roi est un rebelle ou un usurpateur »</p> | <p>Lieu</p> <p>Temple</p> <p>Monastère transformé en prison. La famille royale y est emprisonnée dans la plus grande tour à partir du 12 août 1792. C'est de là que le roi apprend la proclamation de la République. Il ne sort de sa prison que pour les audiences de son procès à l'Assemblée nationale.</p> |
| <p>Événement</p> <p>21 janvier 1793</p> <p>Exécution du roi (voir p.19)</p> | <p>Définition</p> <p>Comité de Salut Public</p> <p>Comité créé le 6 avril 1793. Au départ il devait juste servir de liaison entre le pouvoir exécutif (un gouvernement) et le pouvoir législatif. En fait c'est lui qui exerce le pouvoir exécutif après la mort du roi, un pouvoir absolu car il prend aussi le contrôle total des pouvoirs législatif et judiciaire. La France se retrouve alors dans une situation de dictature alors que l'abolition de la monarchie devait être suivie de l'établissement d'une république.</p> | <p>Personnage</p> <p>Robespierre</p> <p>Avocat, adepte des idées de Rousseau, élu du Tiers Etat aux Etats Généraux. Il prend progressivement la tête du club des Jacobins et fait partie des dirigeants de la Révolution. Lors du procès du roi, il vote pour la mort. Peu après l'exécution du roi il entre au Comité de Salut Public. Il est l'un des principaux artisans de la Terreur avec Saint-Just.</p> | <p>Lieu</p> <p>Place de la Révolution</p> <p>Elle s'appelait place Louis XV, est devenue place de la Révolution après le 10 août 1792 puis a été rebaptisée place de la Concorde en 1795. De 1792 à 1794 la guillotine y est installée régulièrement, notamment pour l'exécution du roi.</p> |

Documents pour étudier la journée du 10 août 1792

7 Un témoignage sur la journée du 10 août

On se lassait d'attendre : l'impatience provençale¹ l'emporta sur la considération du danger; les Marseillais, ayant sur leurs ailes les Bretons, s'avancent fièrement et pénètrent au château, ils criaient aussi : Vive la Nation ! On parle longtemps... Tout à coup une décharge terrible de fusils et de carabines part des fenêtres du château [...]. On se bat dans le château; chaque coup, chaque gémissement, porte l'inquiétude sur la place où la foule se presse; enfin on entend le cri de la victoire : elle est à nous. Pouvait-on arrêter l'indignation du peuple vengeant le peuple ? [...] On massacrait dans les appartements, sous les toits, dans les caves, les Suisses² armés ou désarmés, les chevaliers, les valets, tous ceux qui peuplaient le château.

Mémoires de Barbaroux (1767-1794), député à l'Assemblée.

1. La Provence, au sud de la France, est la région d'origine d'une partie des insurgés.
2. Les Gardes suisses formaient la garde rapprochée de Louis XVI.

1 Un témoin raconte la journée du 10 août 1792

L'ambassadeur de Gênes relate les événements survenus à Paris le 10 août. La veille, une commune insurrectionnelle¹ s'est constituée à l'hôtel de ville.

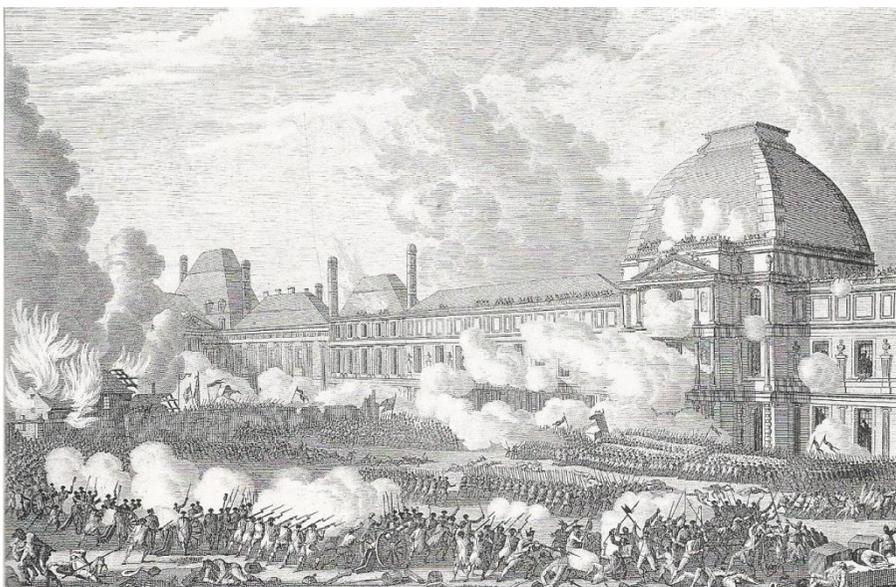
« Depuis quelques jours se manifestait toujours plus ici, aussi bien dans les motions² de quelques-uns des membres de l'Assemblée nationale que dans les pétitions des fédérés³ et des sections de la Commune de Paris, le désir du parti dominant que le roi fût déchu du trône [...] pendant que venait répandu le bruit d'une insurrection générale. [...] Dans la nuit de jeudi à vendredi [...], les bataillons de la Garde nationale⁴ et spécialement les bataillons des faubourgs Saint-Antoine, Saint-Marceau et Saint-Denis s'étaient rassemblés en divers points, dans le dessein de se porter au palais [des Tuileries] et d'en chasser le roi. Une immense foule de menu peuple les suivit [...] avec des fusils, des piques et des sabres, avec les fédérés marseillais et ceux des autres départements qui se trouvaient là. [...]

Le vendredi matin [...] vers 9 h 45 le peuple mêlé à

d'autres détachements de la Garde nationale et aux fédérés se préparaient à entrer par force dans le palais. Alors, toutes les portes furent ouvertes, les canonniers tournèrent leurs pièces contre le palais et la Garde nationale qui semblait se tenir là pour en défendre l'accès prit subitement le parti du peuple et de l'autre fraction de la Garde [...]. Le nombre de morts oscille entre 2 000 et 2 500. Fort heureusement, le roi, la reine, le Dauphin⁵ et toute la famille royale se rendirent vers 8 heures, avant que ne commençât l'assaut, à l'Assemblée nationale et ils y sont restés sains et saufs pendant toute la journée. [...] L'Assemblée a déclaré le roi suspendu de ses fonctions. »

Lettre du 11 août 1792, rédigée par l'ambassadeur de Gênes à Paris.

1. Gouvernement révolutionnaire qui défend les idées des sans-culottes.
2. Ici, opinions.
3. Force militaire destinée à défendre la capitale.
4. Groupes de bourgeois armés censés défendre la capitale; certains prennent le parti des sans-culottes.
5. Fils aîné du roi, successeur légitime.

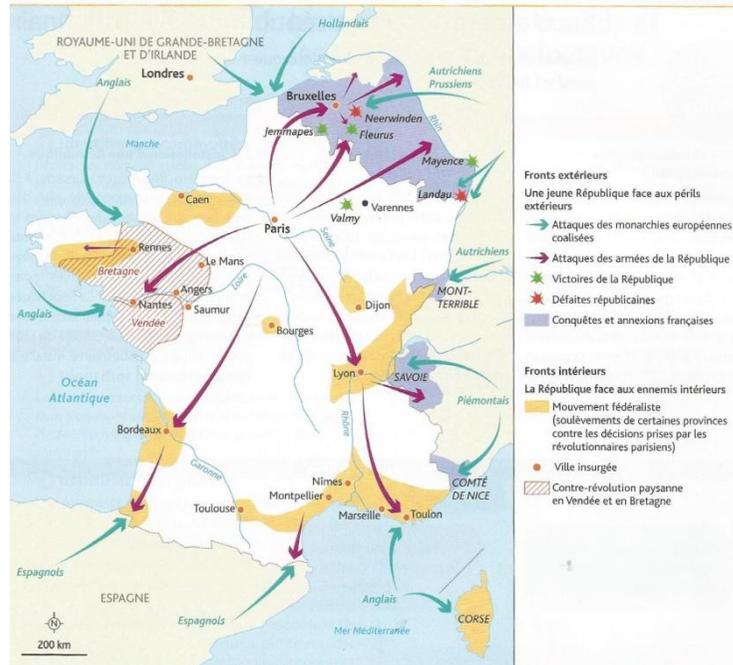


Prise des Tuileries le 10 août 1792, gravure de Berthault, musée Carnavalet (source : Georges Poisson, *Paris au temps de la Révolution*, ed. Bonechi, 1989)

manuel Hachette p.30 et 44

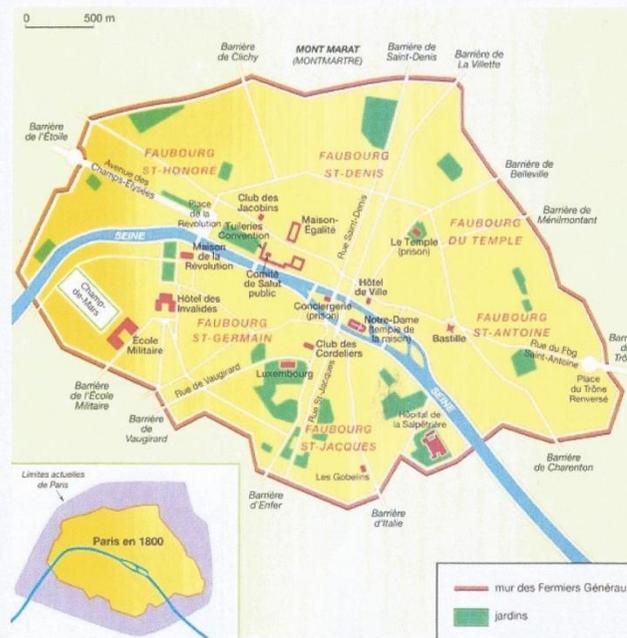
Cartes pour situer les événements

1.4 Une carte de France mettant en évidence les attaques externes et internes



Manuel Hachette p.33

Carte du Paris révolutionnaire



La Bastille : prise le 14 juillet 1789 et détruite par la suite

Le Champ de Mars : lieu de la Fête de la Fédération le 14 juillet 1790

Palais des Tuileries : résidence du roi, la prise du palais le 10 août 1792 entraîne la chute du Roi.

Salle du Manège, siège de l'Assemblée : Constituante, Législative et Convention

Place de la Révolution : anciennement Place Louis XV ; place où fut exécuté Louis XVI le 21 janvier 1793

Notre Dame : devenue Temple de la Raison sous Robespierre

Source : dossier pédagogique sur le film 1789, les années Lumière p.38, site Zérodeconduite.net en 2009